

## PROCÈS-VERBAL de la réunion du Bureau du 5 avril 2017

### Présents :

Fabien DELMAS, président  
Béatrice BOIS, vice-présidente  
Jean-Luc ESCALÉ, vice-président  
Valérie POIRIER, vice-présidente  
Fabien ROGER, vice-président  
Marie Claire BERGUES, secrétaire  
Christine BASCOU, membre

### Excusés :

Hervé CARLIER, trésorier  
Patrick BONNET, membre  
Monique COCHET-GRASSET, membre  
Anne GRÉGOIRE, membre  
Jean Marie JACQUOT, membre  
Dominique RIU, membre  
Yann VAN WYNENDAELE, membre

La réunion a eu lieu au Centre Bourneville à Montpellier de 9 h 30 à 12 h.

### **Ordre du jour :**

#### **1. Approbation du procès-verbal des réunions du 1 février et du 1<sup>er</sup> mars 2017**

#### **2. Adhésions 2017**

A ce jour, 19 adhésions sur l'ensemble de la région :

- 1 de l'Ariège
- 2 de l'Aude
- 4 du Gard
- 2 de l'Hérault
- 1 du Lot
- 1 de la Lozère
- 6 des Pyrénées-Orientales
- 2 du Tarn

### 3. Organisation de la journée de travail de juin 2017

Fabien DELMAS a contacté :

- Sébastien POMMIER (membre du groupe technique national SERAFIN-PH au titre du GNDA) pour échanger sur la possibilité d'une intervention à notre prochaine Assemblée Générale. Au regard du Doodle réalisé auprès des membres du Conseil d'Administration et de ses possibilités, la date du 16 juin a été arrêtée. Il propose d'intervenir sur les régulations (tarification, autorisation...) pour les SESSAD demain ; il sera évidemment question de SERAPHIN-PH mais aussi du projet de décret relatif aux autorisations.
- Alexandre SAUVEPLANE qui avec ses équipes ont travaillé à l'adaptation du projet d'établissement en prenant en compte le référentiel des besoins et des prestations de SERAPHIN-PH. Au regard de l'évolution institutionnelle, il n'est pas en mesure avant le mois d'octobre d'intervenir pour nous présenter le travail réalisé.

Christine BASCOU a vu avec la mairie pour le prêt de la salle des Synodes à Narbonne. Le président rédige un courrier officiel pour en faire la demande au maire.

Après discussion, il est retenu le programme suivant :

- ✓ 13h30 Accueil
- ✓ 14h Assemblée Générale
- ✓ 15h Intervention sur « le devenir des SESSAD au regard des réformes en cours » suivie d'échanges et débats
- ✓ 17h Collation conviviale

Le tarif par participant sera de 10 € pour les SESSAD adhérents et de 25 € pour les SESSAD non adhérents.

Le président rédige l'introduction à l'invitation qui sera transmise par courriel à l'ensemble des SESSAD de la région ; sont conviés à participer à cette rencontre les directeurs et cadres mais aussi les intervenants des SESSAD. L'invitation sera adressée également aux représentants de l'Agence Régionale de Santé et aux MDPH de la région.

### 4. Points divers

Sébastien POMMIER a transmis à Fabien DELMAS le projet de décret relatif à la nomenclature des établissements et services sociaux et médico-sociaux accompagnant les personnes handicapées ou malades chroniques. Comme le projet de décret fait référence aux modifications des différents articles du CASF, Fabien DELMAS a intégré l'ensemble des changements dans les articles modifiés avec une utilisation de couleurs pour suivre les modifications.

Ces évolutions sont susceptibles d'impacter la nature des ESMS, leur missions et modalités d'accompagnement. Les SESSAD sont particulièrement concernés.

Une prochaine réunion du bureau est fixée au 12 mai 2017 et se déroulera de 9 h à 11 h 30 à Narbonne dans les locaux du service d'administration de Sésame Autisme LR.

La secrétaire



Marie Claire BERGUES